

ANNEXE N°6 TER

CONTRATS DE PLAN ETAT-REGIONS (CPER) 2007-2013

Les rapports annuels de performances 2009 comprennent une rubrique spécifique intitulée « grands projets transversaux et crédits contractualisés ». **Vous préciserez sous cette rubrique les montants en AE et CP qui ont été consacrés aux opérations contractualisées dans les CPER 2007-2013 ainsi qu'éventuellement dans les CPER 2000-2006.**

La circulaire Premier ministre du 25 avril 2007 (Circulaire n°5213/SG) régissant la contractualisation entre l'État et les collectivités territoriales au titre de la génération de contrats de projets État/régions 2007-2013 préconise un suivi spécifique de ces investissements.

Vous indiquerez dans un premier temps **la part des crédits de paiement du programme (répartis par action) consacrés en 2009 pour financer l'ancienne génération 2000-2006 des contrats de plan.**

Vous mentionnerez dans un deuxième temps **la contribution 2009 de chaque programme et/ou opérateurs aux CPER 2007-2013 en AE et CP.**

Deux tableaux types doivent être impérativement renseignés sur les programmes disposant de crédits contractualisés. Au niveau des opérateurs des tableaux similaires devront apparaître lorsque les crédits contractualisés sont portés par des opérateurs principaux présentés sur ce programme.

Enfin, une zone de commentaires vous permettra de préciser utilement les grands déterminants des dépenses CPER en volume et en nature au titre de 2009 ainsi que les montants des CPER qui ont été couverts à titre exceptionnel par des crédits relance en 2009.

Tableau 1 : Crédits de paiement de la génération CPER 2000-2006

Crédits de paiement de la génération CPER 2000-2006

Action	CP 2009		CP sur engagements à couvrir après 2009	
	Prévision	Consommation	Prévision	Prévision actualisée
Action 1	XXX XXX	XXX XXX	XXX XXX	XXX XXX
Action 2	XXX XXX	XXX XXX	XXX XXX	XXX XXX
Total	X XXX XXX	X XXX XXX	X XXX XXX	X XXX XXX

Éléments d'explication :

Colonne « Prévision » : Prévision en CP du programme au titre du PLF 2009 sur la génération 2000-2006 (pré renseigné par action, non modifiable)

Colonne « Consommation » : **Consommation 2009 en CP du programme sur la génération 2000-2006 (à renseigner par action)**

Colonne « Prévision actualisée » : **Prévision des CP sur engagements à couvrir après 2009 (à renseigner par action)**

Tableau 2 : Génération CPER 2007-2013

Génération CPER 2007-2013

Action	PAP 2009	Prévision 2009		Consommation 2009	
	Rappel du montant initial	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Action 1	XXX XXX	XXX XXX	XXX XXX	XXX XXX	XXX XXX
Action 2	XXX XXX	XXX XXX	XXX XXX	XXX XXX	XXX XXX
Total	X XXX XXX	X XXX XXX	X XXX XXX	X XXX XXX	X XXX XXX

Éléments d'explication :

Colonne « Rappel du montant initial » : Montant initial de la génération 2007-2103 (pré-renseigné, modifiable)

Colonne « Prévision 2009 » : Prévision en AE/CP du programme au titre du PLF 2009 sur la génération 2007-2013 (pré renseigné par action, non modifiable)

Colonne « Consommation 2009 » : **Consommation 2009 en AE/CP du programme sur la génération 2007-2013 (à renseigner par action)**

A la suite de ces informations, un tableau de synthèse **génééré automatiquement** proposera une synthèse des deux générations de CPER.

Tableau 3 : Génération 2000-2006 et 2007-2013

Consommation 2009 (synthèse)

Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
X XXX XXX	X XXX XXX

Éléments d'explication

Colonne « autorisations d'engagement » : AE consommées en 2009 (correspond au total de la colonne consommation AE 2009 du tableau 2)

Colonne « crédits de paiement » : CP consommés en 2009 (correspond au total des colonnes « consommation CP 2009 » des tableaux 1 et 2)